



Assemblée Générale

Débat suite à la présentation du rapport du IIIM

New York, le 24 avril 2024

Déclaration de la Suisse

Pascale Baeriswyl, Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Cheffe du Mécanisme international, impartial et indépendant pour la présentation de ce rapport et félicite le Mécanisme pour ses résultats substantiels et les progrès réalisés au cours de l'année écoulée.

« *Il n'y aura pas de paix durable en Syrie sans justice pour les victimes* ». Ce message, nous devons le marteler encore face à la violence d'un conflit qui s'éternise, aux conséquences dramatiques pour la population. Tous les Syriens et Syriennes ont subi les affres d'une guerre caractérisée par un mépris choquant pour le droit international humanitaire et les droits de l'homme. On ne compte plus le nombre de civils tués, de victimes de tortures, de disparitions forcées, d'exilés. Dans ce sinistre paysage, le travail de justice transitionnelle conduit par le Mécanisme indépendant est salutaire. Il offre une lumière d'espoir à toutes les victimes en Syrie et esquisse les prémices d'une réconciliation dont ce pays a tant besoin. C'est dans cet esprit que la Suisse a soutenu dès son établissement le mécanisme et continue de le faire.

Permettez-moi de souligner divers éléments :

Tout d'abord, la contribution du Mécanisme aux efforts de reddition des comptes en Syrie est incontournable, comme en témoignent les niveaux sans précédents atteints par les demandes en assistance transmises par les juridictions compétentes. Ces centaines de procédures ont conduit à des résultats tangibles, avec l'ouverture d'enquêtes et de procès notamment en

Allemagne, en Suède ou en France. La Suisse salue l'action d'une justice impartiale et centrée sur les attentes des victimes.

Ensuite, le mécanisme indépendant peut compter dans sa mission sur une contribution significative venue de la société civile. En Syrie, cette dernière remplit un rôle crucial dans la documentation des crimes commis. Dans ce contexte, la Suisse et les Pays-Bas s'engage pour faciliter la collaboration entre le Mécanisme et les organisations de la société civile syrienne, par le biais du processus de Lausanne.

Finalement, je voudrais rendre cette Assemblée attentive au fait que ces réussites ne sont rendues possibles qu'à la condition d'un financement pérenne du Mécanisme indépendant. Devant l'augmentation marquée de ses activités d'assistance et de ses travaux d'enquête, le Mécanisme se retrouve dans une situation financière de plus en plus fragile. Au vu de ces besoins, mon pays a effectué une contribution volontaire pour 2023 et 2024 et enjoint les Etats membres à se mobiliser en ce sens. Il en va de la crédibilité de notre engagement collectif pour faire respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme en réponse aux crimes fondamentaux commis en Syrie.

Monsieur le Président,

Je souhaiterais adresser pour conclure un message particulier à l'attention de la Cheffe du Mécanisme, Mme. Marchi-Uhel. Première à ce poste, Mme. Marchi-Uhel aura marqué de son empreinte la lutte contre l'impunité en Syrie, en contribuant largement au succès du Mécanisme et à ce qu'il est aujourd'hui. La Suisse vous adresse ses remerciements pour votre engagement sincère et totale en faveur de notre cause commune. Nous vous souhaitons le meilleur pour vos projets futurs.

Je vous remercie.